

Nekr R 0054
✓

Roget

Hommage de l'auteur
P. V.

AMÉDÉE ROGET

(Extrait du tome VII de l'*Histoire du peuple de Genève.*)

Amédée Roget est mort, le 29 septembre 1883, sans avoir pu revoir les dernières feuilles de ce volume. Il en corrigeait les épreuves, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'a si prématurément enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

A partir de la page 225, on s'est contenté de reproduire, tel qu'il l'avait laissé, le manuscrit qui servait à l'impression. Ce manuscrit était complet, en ce sens qu'il s'arrêtait à l'endroit où la livraison se serait arrêtée ; mais l'auteur avait si bien l'habitude de reprendre jusqu'au dernier moment son texte en sous-œuvre, qu'il aurait eu, sans doute, encore mainte occasion de l'augmenter. On n'a pas cru, toutefois, qu'il y eût lieu de rien essayer de pareil,



et l'on a préféré laisser subsister çà et là quelques petites lacunes plutôt que de toucher indûment à la rédaction.

En divisant, comme il l'a fait il y a cinq ans, en deux sections le plan général de son livre, Roget prévoyait lui-même (t. V, p. 3) que la seconde partie de sa tâche ne serait ni moins longue ni moins compliquée que la première, et, dans l'abandon de l'intimité, il avouait volontiers ne rien savoir du nombre de volumes qui lui serait nécessaire pour mener à bonne fin l'entreprise. Cette incertitude, dont il n'éprouvait aucun souci, était-elle seulement l'effet d'un mode de publication défectueux, et des occupations diverses entre lesquelles se partageait une existence consacrée tout entière au service de la patrie ? Ou bien tenait-elle à la nature même de ses travaux, à son tempérament et à ses goûts, à sa manière d'entendre et d'étudier l'histoire ? C'est là une question qu'il serait malaisé de résoudre et qui n'a pas, du reste, une bien grande importance. Un auteur a toujours le droit de faire ce qu'il veut et de ne faire que cela, pourvu qu'il fasse en réalité ce qu'il a promis. Or, il suffit de parcourir

les sept volumes de Roget pour s'assurer qu'ils répondent fidèlement au dessein qu'il avait formé de tracer un tableau aussi exact, aussi complet, aussi détaillé que possible de l'histoire de Genève pendant la période la plus agitée et la plus décisive de nos annales.

L'ouvrage, il faut bien en convenir, affecte un peu trop les allures d'une simple chronique : il a des lenteurs qui sont dues à la reproduction trop fréquente des documents, des longueurs qui témoignent d'une singulière indifférence à l'endroit de la composition ; mais, en revanche, de quels solides mérites ne fournit-il pas la preuve ! Investigation persévérante des sources les plus directes et les plus authentiques ; discussion critique des faits ; redressement incessant des erreurs où les panégyristes et les adversaires de Calvin sont tombés comme à l'envi les uns après les autres ; connaissance exacte du caractère genevois, de ses qualités et de ses défauts ; intelligence très nette des oscillations perpétuelles que les causes en apparence les plus fortuites peuvent faire subir au mouvement des partis ; originalité des aperçus et indépendance des juge-

ments : voilà ce que les lecteurs sérieux de ces sept volumes sont depuis longtemps accoutumés à y rencontrer. Quand on a suivi pas à pas Roget dans ses infatigables recherches, on possède par le menu la cité genevoise du XVI^e siècle, et l'on a traversé je ne sais combien de petites ou de grosses querelles sans que l'impartialité de l'historien se soit démentie un seul instant en face des sujets irritants entre tous qui, durant tant d'années, ont constitué le fond ordinaire de ses récits. Je n'oserais affirmer, il est vrai, que notre excellent ami fût aussi fort sur les idées que sur les faits, et je doute que la théologie assez vague à laquelle il inclinait le préparât suffisamment à comprendre la pensée du réformateur ; mais alors même qu'une critique pointilleuse trouverait là-dessus quelque chose à redire, il n'en ressortirait pas moins de l'ensemble du livre que, si Calvin avait plus que personne besoin de Genève et n'a rien négligé pour la conquérir, Genève, d'autre part, avait grandement besoin de Calvin, parce qu'elle devait profiter la première de ce qui a fait dans le monde la valeur morale et la puissance de son œuvre.

Au surplus, les juges les plus compétents ont déjà si souvent indiqué les qualités qui distinguent le travail de notre ami, qu'il est à peu près superflu d'y insister.¹ Ce que je tiens plutôt à rappeler, sous l'impression encore toute récente d'une funèbre journée, c'est que l'historien de la vieille Genève était en même temps l'un des citoyens les plus dévoués de la Genève nouvelle, et que, mêlé de la façon la plus active aux luttes politiques de son pays, presque toujours battu, mais toujours confiant dans l'avenir, il a mérité, par son désintéressement absolu, son rare esprit de justice et son imperturbable modération, d'être rangé parmi les hommes qui ont le mieux réalisé le type du véritable républicain. Si modeste qu'ait été le rôle qu'il a joué ici-bas, il laisse derrière lui un bel exemple et une mémoire universellement honorée. N'y a-t-il pas là

¹ Voir, en particulier, dans la *Revue historique* de 1878, t. VIII, p. 197-205, l'analyse que M. Ch. Dardier a faite des quatre premiers volumes, ou, dans le *Journal de Genève* du 30 décembre 1876, l'article de M. Albert Rilliet sur les chapitres du tome IV qui se rapportent au procès de Servet. — Roget était depuis 1879 correspondant de l'Académie royale de Munich, et il avait obtenu la très haute estime de l'historien allemand qui s'est chargé d'achever, sur Calvin, l'ouvrage du regretté Kampschulte, je veux dire M. le professeur C.-A. Cornelius.

de quoi faire envie à ceux-là mêmes qui, tout en respectant la loyauté de ses intentions, s'étonnaient, au passage, de son zèle excessif pour la conciliation sous toutes les formes?

P. VAUCHER.